

Après avoir pris connaissance de l'étude très sérieuse de l'école Louise-Michel, j'ai acquis la conviction que ce serait une profonde erreur que de fermer cette école à la prochaine rentrée scolaire. C'est ce point de vue que j'ai défendu lors du Conseil... Après avoir pris connaissance de l'étude très sérieuse de l'école Louise-Michel, j'ai acquis la conviction que ce serait une profonde erreur que de fermer cette école à la prochaine rentrée scolaire. C'est ce point de vue que j'ai défendu lors du Conseil municipal du 20 février. Les principaux arguments sont les suivants :

1. Contrairement à ce qui a été dit, il n'y aucune demande de l'IUFM pour récupérer les locaux de cette école ;
2. les chiffres de l'évolution des effectifs dans les quatre écoles du secteur ne justifient nullement la fermeture de cet établissement ;
3. les prévisions disponibles pour l'école Louise Michel elle-même au cours des prochaines années ne justifient pas non plus cette fermeture ;
4. la fermeture de cette école élémentaire risque d'entraîner la fermeture de l'école maternelle (voire de deux autres écoles, selon l'analyse des parents d'élèves).

Il n'y a donc aucune nécessité de fermer cette école à la rentrée scolaire, ce que d'ailleurs l'Education nationale ne demande pas. Il serait bien préférable d'attendre deux ans, et de faire le point à ce moment là, comme le demandent les parents d'élèves.

M. Grouard ayant fait part au Conseil municipal des ses « doutes », on peut espérer que d'utiles concertations permettront d'éviter que soit prise au Conseil municipal du 19 mars, une décision irréversible et préjudiciable.

Télécharger le « Projet d'avenir de l'école élémentaire Louise-Michel » élaboré par les parents d'élèves.

[Télécharger le fichier](#)

Thème : Textes sur Orléans